

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le 03/11/2020


Conseil communautaire du 2/11/2020

Lancement de la concertation publique à partir du 9 novembre sur la ZAC Cambaie-Omega

Avant d'étudier les affaires inscrites à l'ordre du jour, le président du TCO a tenu tout d'abord à rendre hommage aux victimes des attentats survenus récemment en Métropole. Il a également demandé aux élus de se prononcer sur une aide financière de la communauté d'agglomération à la population malgache victime de famine, et proposé l'adoption d'une motion pour protester contre les conditions d'organisation de la séance d'installation du Conseil d'administration du Parc National de La Réunion qui a eu lieu vendredi dernier.

Une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des attentats. Ces attentats perpétrés sur le sol national créent un climat d'insécurité et sont lourds de menaces pour la cohésion nationale. « *Plus que jamais, nous devons être soudés autour des valeurs de la République, exprimer notre compassion vis-à-vis des victimes, et à La Réunion, nous devons préserver notre vivre ensemble* », a indiqué Emmanuel Séraphin, président du TCO.

Il est également intervenu sur **les conséquences de la crise sanitaire** et des mesures prises au niveau national. « *Si La Réunion a pu échapper au confinement, nous subirons indubitablement les effets du ralentissement de l'économie nationale et de la récession. Avec de surcroît le resserrement des conditions pour voyager, le secteur touristique va être durement impacté* ». Le président a rappelé l'importance pour chacun de rester vigilant et de respecter toutes les règles de précaution sanitaire pour « *éviter de basculer dans une situation de confinement analogue à la métropole* ».

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : Héléne Cheynet 0692 23 59 89 • Shantala Éthéocle 0692 69 87 64 • Gaëlle Arive 0692 33 20 00

 communication@tco.re



tco.reunion



@tco974



tco.agglo



TCO Agglo



TCO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce contexte sanitaire difficile ne doit pas nous faire oublier les conditions d'extrême pauvreté dans lesquelles se trouve la population malgache, aux prises avec la sécheresse et la famine, particulièrement dans le Sud de la Grande Île. Aussi, le Conseil communautaire a décidé d'**exprimer concrètement la solidarité du TCO**, en votant une **aide de 20 000 euros** qui sera versée à l'Association Kéré dans le cadre de l'opération de solidarité « Kéré 2020 ».


Par ailleurs, les élus ont eu à se prononcer sur le vote d'une **motion pour protester contre l'éviction du représentant du TCO, de la séance d'installation du Conseil d'Administration du Parc National de La Réunion.**

Les élus à l'unanimité ont décidé de suspendre toute participation aux travaux des instances du Parc National de La Réunion dans l'attente d'une clarification et d'une modification du règlement intérieur garantissant plus de transparence dans ses instances de décision. (cf texte de la motion ci jointe)


Parmi les affaires à l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire, les élus ont eu à se prononcer sur **les objectifs et les modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC Cambaie Oméga à St-Paul** (Cf communiqué à part). La concertation se déroulera du 9 novembre au 18 décembre 2020. Le public est invité à donner son avis soit en Mairie de Saint-Paul (Pôle aménagement et économie situé 1 rue Evariste de Parny à Saint-Paul) ou au siège du TCO (situé 1 rue Eliard Laude à Le Port), pendant les heures habituelles d'ouverture au public, soit par mail à courrier@tco.re ou via le formulaire dédié en ligne sur www.tco.re.

Une réunion publique est également prévue le 12 novembre à 17h00 à la salle Mascareignes au Ciné Cambaie.

Les élus ont également adopté **la Charte de participation du public à l'action communautaire. Cette charte pose les valeurs et les engagements de la communauté d'agglomération en matière de concertation. Les prochains Ateliers du territoire du TCO s'appuieront ainsi sur les principes énoncés dans cette charte.**

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : **Hélène Cheynet 0692 23 59 89 • Shantala Éthéocle 0692 69 87 64 • Gaëlle Arive 0692 33 20 00**

 communication@tco.re



tco.reunion



@tco974



tco.agglo



TCO Agglo



TCO


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le domaine de l'environnement, le déploiement et la tarification 2021 de la redevance spéciale ont été soumis au vote des élus.


Déployée depuis août 2019, la redevance spéciale a été mise en œuvre, dans un premier temps auprès des administrations.

La 2^{ème} phase concernera les professionnels des Zones d'Activités Economiques et des établissements bénéficiant du service de collecte avec une fréquence élevée au vu de leur activité. Les contrats débuteront au 1^{er} janvier 2021 pour les professionnels rencontrés à partir de novembre 2020, les établissements concernés seront exonérés de cette redevance en 2020. Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire.

Par ailleurs, le Conseil Communautaire a décidé **une intensification de la collecte des ordures ménagères durant la période estivale**. Ainsi, **du 4 janvier 2021 au 28 février 2021, sur la zone du littoral jusqu'aux mi pentes**, la collecte des ordures ménagères sera doublée, avec deux collectes par semaine. Cette augmentation de la collecte sur ces zones géographiques sur la période déterminée représente un coût de 400 000 euros HT pour le TCO. Un calendrier précis sera communiqué aux habitants.

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : **Hélène Cheynet 0692 23 59 89** • **Shantala Éthéocle 0692 69 87 64** • **Gaëlle Arive 0692 33 20 00**

 communication@tco.re



tco.reunion



@tco974



tco.agglo



TCO Agglo



TCO